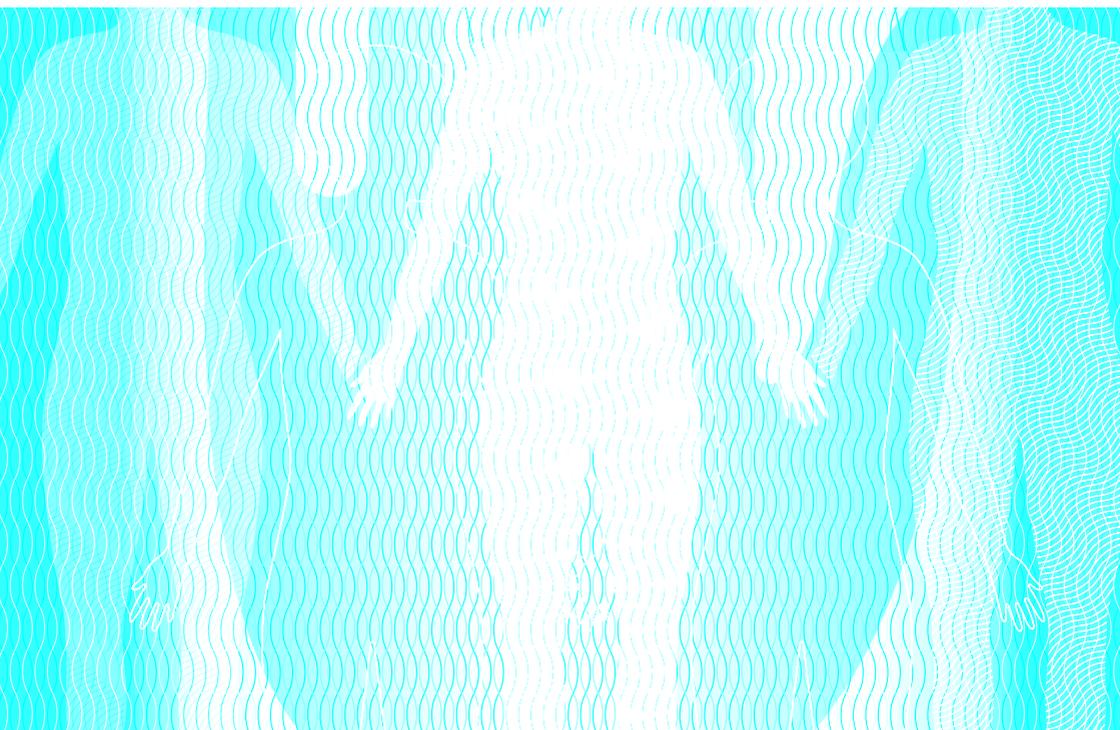




Résau suisse  
contre l'excision

# Utilisation de la lettre de protection contre l'excision

– guide pour les professionnel·le·s



**La lettre de protection contre l'excision informe sur le caractère punissable de l'excision (E/MGF excision/mutilations génitales féminines) et sert d'outil de prévention. Elle y aborde les conséquences juridiques, donne des instructions pour les cas suspectés et liste les offres d'aide pour les filles et les femmes concernées. Outre la sensibilisation à ce thème et le travail d'information, la lettre de protection soutient les familles contre les pressions sociales et familiales de faire exciser leurs filles.**

**Dans quelles situations cette lettre peut-elle être utilisée ?**

- Lors des consultations avec des parents issus de communautés pratiquantes avant un voyage à l'étranger.
- Dans le cadre d'un entretien général sur le thème de l'E/MGF pour informer sur l'interdiction de cette pratique en Suisse.
- Pour apporter de l'aide face aux pressions sociales et familiales avérées ou supposées.
- Si un-e professionnel-le soupçonne qu'une jeune fille peut être en danger.

**Quels sont les indices qui pourraient indiquer qu'une fille est menacée ?**

- La jeune fille est originaire d'un pays ou d'une communauté pratiquant l'E/MGF.
- L'excision est déjà pratiquée dans la famille (maternelle ou paternelle) ; les autres femmes de la famille sont concernées.
- La famille annonce explicitement son intention de faire exciser sa fille.
- La famille manifeste une attitude positive à l'égard de l'E/MGF ou en minimise les conséquences.
- Un voyage dans le pays d'origine ou même dans un autre pays est prévu.
- La jeune fille mentionne un traitement spécial ou des festivités (dans le pays d'origine, à l'étranger) et éventuellement une interdiction d'en parler.

**Comment aborder ce sujet sensible ?**

Parler du sujet tabou et intime de l'E/MGF est inhabituel et inconfortable pour de nombreuses personnes concernées ainsi que pour les membres des communautés de personnes migrantes. Ainsi, nous conseillons d'utiliser un langage neutre et non stigmatisant.

## Un début de conversation possible pourrait être

« Je sais que l'excision est pratiquée dans votre pays d'origine. Est-ce que c'est aussi une tradition là d'où vous venez/dans votre famille ? »

### Lors d'un entretien, vous devriez notamment communiquer :

- que cette discussion sur l'E/MGF est dans l'intérêt de la famille et de la fille, et que vous souhaitez offrir votre soutien ;
- que les mutilations génitales sont considérées en Suisse comme une atteinte à l'intégrité physique et au bien-être de l'enfant et qu'elles sont punissables, même si elles sont pratiquées à l'étranger.

### Indications sur l'utilisation de la lettre de protection et sur la marche à suivre

- La lettre de protection est un outil de prévention complémentaire et ne remplace pas le dialogue avec les parents sur le thème de l'E/MGF. Elle n'offre aucune protection dans les situations à haut risque.
- Il est important et recommandé de prévoir un entretien d'accompagnement lors de la remise de la lettre de protection.
- En cas d'incertitudes, de questions ou de suspicions, adressez-vous au point de contact national ou à l'un des points de contact régionaux du Réseau suisse contre l'excision.

### Matériel et outils

- E-learning pour les professionnel-le-s : [www.e-learning.excision.ch](http://www.e-learning.excision.ch)
- Guide à l'usage des professionnel-le-s « Excision et protection de l'enfance » : [www.excision.ch/public/user\\_upload/2020\\_Leitfaden\\_FGM\\_Kinderschutz\\_FR.pdf](http://www.excision.ch/public/user_upload/2020_Leitfaden_FGM_Kinderschutz_FR.pdf)
- Gestion du risque lié à l'E/MGF - stratégies d'intervention pour les professionnel-le-s : [www.excision.ch/public/documents/2020/2022\\_Risikomanagement\\_Kinderschutz\\_FR.pdf](http://www.excision.ch/public/documents/2020/2022_Risikomanagement_Kinderschutz_FR.pdf)

Pour de plus amples informations sur le sujet, consultez le site web : [www.excision.ch/reseau](http://www.excision.ch/reseau)



Réseau suisse  
contre l'excision

### **Conseil et information**

Point de contact national du Réseau suisse contre l'excision

Tél : 041 419 23 55

[conseil@excision.ch](mailto:conseil@excision.ch)

[www.excision.ch](http://www.excision.ch)

Points de contact régionaux

[www.excision.ch/reseau/points-de-contact](http://www.excision.ch/reseau/points-de-contact)

### **Impressum**

Éditrice : Réseau suisse contre l'excision

01.09.2025, No OFCL 316.204.f

